

● **Juin 1778 :**

ADBR, C 1366, Lettre des procureurs du pays aux consuls de Bormes, 29 juin 1778.

Un débordement qui s'était produit à Bormes [Viguerie de Hyères] attira l'attention des procureurs du pays. Ils déclarèrent aux consuls leur *"étonnement"* et leur *"indignation"* car ces derniers avaient failli à leur devoir. En effet, malgré l'entier paiement des sommes affectées, ils n'avaient pas fait faire les réparations indispensables et prévues au torrent de Bataillier : *"Vous êtes cause que ce torrent a ruiné la plaine de Bormes et c'est là un préjudice dont nous sommes forcés de vous rendre responsables. Nous vous ordonnons de fermer sur le champ l'ouverture par laquelle ce torrent prend un nouveau cours et de perfectionner tout de suite l'ouvrage dont vous êtes chargé et payé"*.

ADBR, C 1366, p. 211, Lettre aux consuls, 24 juin 1778.

En haute Provence, à Valensole, la grêle avait ravagé le terroir dans le courant du mois de juin 1778 (ou peu avant) : les procureurs du pays, à une demande de secours adressée au roi, déclarèrent que *"malheureusement ce désastre est devenu que trop commun dans la province. Il y a même un grand nombre de communautés qui ont plus souffert que la vôtre"*.

ADBR, C 1366, p. 229, Lettre du 11 juillet 1778.

On retrouve une réponse aussi peu positive à Clumanc, dans le Val de Barrême. Les procureurs du pays déclarèrent qu'il fallait *"essentiellement la destruction des fonds [et pas seulement les "fruits"] pour obtenir une faveur aussi singulière et qui ne se présente que très rarement"*, c'est-à-dire recevoir un secours de la province.

ADBR, C 4695, Lettre à l'Intendant, 7 novembre 1778.

Châteauredon [Viguerie de Digne], composée de 18 habitants *"pauvres"* hors d'état de faire les réparations nécessaires pour la conservation de leurs biens, ravagés par les orages et les grêles. Le Comte de Saint-Paul, procureur du pays, en avait fait la visite et ordonné la réparation d'une brèche au torrent de Saint-Jean. Mais *"les grandes pluies qu'il a fait depuis son passage ont si fort augmenté le torrent de Saint-Jean qu'il nous a culbuté et démoli une autre partie du massif [où la brèche s'était produite] et nous a engravé nos vignes et nos prés [...] partie de nos biens la plus précieuse"*.

● **Juillet 1778 :**

ADBR, C 1266, Placet, 22 juillet 1778.

ADBR, C 1366, 25 juillet 1778.

A Rognes [Viguerie d'Aix] un orage, le 21 juillet 1778, abattit olives et amandes et *"toucha"* les raisins. Les gerberons et les murailles avaient été emportées. Les procureurs du pays dissuadèrent les consuls de faire un rapport des dommages subis : *"ils nous ont été constatés"*. Ils leurs promettaient leur aide et des secours.

● **Septembre 1778 :**

ADBR, C 1266, Placet, septembre 1778.

A Rognac, on eut à faire face à un *"torrent de pluie"* le 11 septembre. Entre ces deux communautés, une semaine après déborda la rivière de la Touloubre.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ADBR, C 1226, Lettre des consuls de Pélissanne, 18 septembre 1778 et lettre du 27 octobre même année ; C 1366, p. 330, 20 septembre 1778.

18 septembre : Deux débordements à Pélissanne [Viguerie d'Aix].

En effet, le 18 septembre, débordèrent non seulement la Touloubre mais aussi et surtout *"le torrent descendant d'Aurons"* : deux ou trois maisons eurent 4 à 6 pans d'eau [1 à 1,50 mètre] dans les rez-de-chaussée. Une maison fut abattue, celle d'Antoine Roman, diverses autres ébranlées, les denrées emportées et quantité de rues dégradées. *"Les trois-quarts des maisons, estables et bergeries, où les bestiaux ont failli périr, ont été inondées"*, les champs les plus précieux du terroir dégradés et ravagés.

Un deuxième débordement du torrent d'Aurons eut lieu le 15 octobre. Les consuls demandèrent un ingénieur pour dresser un plan du local, tirer les eaux du pays et mettre en repos les habitants.

ADBR, C 2616, p. 179, Lettre de Necker, du 15 novembre 1778.

Ces deux orages avec débordements semblent avoir affecté aussi la ville de Salon, qui s'adressa directement au Ministre Necker pour se plaindre de la dégradation des champs et des chemins en septembre et en octobre 1778.

● Octobre et novembre 1778 :

ADBR, C 1216 : lettres du 11 et du 25 octobre 1778.

Le 11 octobre, les consuls d'Orgon signalaient que la Durance débordait dans leur terroir *"par le trou de Cornan"* : le mal est considérable ; le grand chemin et le canal de Boisgelin sont couverts d'eau et les habitants *"perdent langres [l'engrais] et la récolte de cette année"*.

Une lettre du 25 octobre paraît faire référence à un débordement concomitant de celui de Pélissanne [Cf. ci-dessus] : le jour où ils reçurent une lettre des procureurs du pays, en date du 15, *"il y eut le même jour une crue d'eau qui fit sortir la Durance hors de ses bords. Elle a emporté beaucoup de terrain et a encore plus agrandi l'ouverture qui menace l'emportement du chemin et du Canal Boisgelin, et dérive la Durance au dessus du port vieux"*.

A propos des conséquences du creusement du Canal Boisgelin, cette remarque concernant un bouleversement de l'hydrologie souterraine à Orgon : le grand Canal a rendu l'eau des puits de *"très mauvaise qualité"*. Les eaux de source sont arrêtées *"et sont forcées de séjourner dans leur bassin n'ayant plus d'issue pour se dégorger, ce qui les fait corrompre et nous occasionne des maladies"*. Il faut construire des fontaines.

ADBR, C 4695 : placet et lettre (s.d.) ; réponses du 23 novembre 1778.

La ville de Sénas écrivait à l'Intendant d'Aix, en novembre 1778 que *"les irruptions de la Durance y font actuellement des dégâts énormes, malgré les ouvrages défensifs que l'on fait faire à grands frais pour s'en garantir"*.

BM Arles, ms 784, Histoire d'Arles par Pierre Véran

"Dans les mois d'octobre et de novembre, le Rhône demeura toujours débordé. Pendant 50 jours, événement extraordinaire : il fut toujours entre et la surface du quay".

BM Arles, ms 1010, Livre de raison de Pierre de Mandon

"Les pluies du mois d'octobre [et] de novembre furent si abondantes dans tout le royaume que le Rhône pendant ces deux mois vint 3 à 6 fois sur le quai et partie des provinces"

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

riveraines dudit Rhône furent inondé, surtout le Dauphiné et la ville de Grenoble furent submergées suivant les gazettes publiques. Les ségonaux du terroir d'Arles furent inondé[s], jusques sur la fin du mois de décembre et l'on ne put achever de semer qu'à la fin du dit mois et en janvier, les bleds n'étaient que très petits et mal sorti[s]".

AC Boulbon, BB 21bis, délibération du 29 novembre 1778

"La dernière inondation du Rosne, arrivée dans ce mois d'octobre dernier et dans le courant, a obligé de faire surveiller les chaussées de la communauté".

AC Tarascon, BB 50, délibération du 31 novembre 1778, fol. 965

Le conseil approuve la dépense qui s'est faite à l'occasion de la dernière inondation du Rhône qui a duré depuis le 27^e octobre jusqu'au 2 du courant (novembre).

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 35, 40, 59.

A Digne même, le torrent des Eaux-Chaudes eut une crue subite qui fit périr plusieurs voyageurs.

En dehors même de la Provence, en Dauphiné, la Romanche déborda le 23 octobre 1778. Le 25, une forte crue du Drac emporta presque tous les ponts.

BM Avignon, ms 1588, Notes d'Achard sur les archives de Caderousse

Mémoire de l'Assemblée ordinaire des Etats du Comté Venaissin, adressé au Vice-légat, Mgr Filomarino, "en réponse à la supplique présentée à notre Saint Père le Pape par la communauté de Caderousse", en octobre 1779 [se réfère aux inondations des années 1755, 1758 et 1778] :

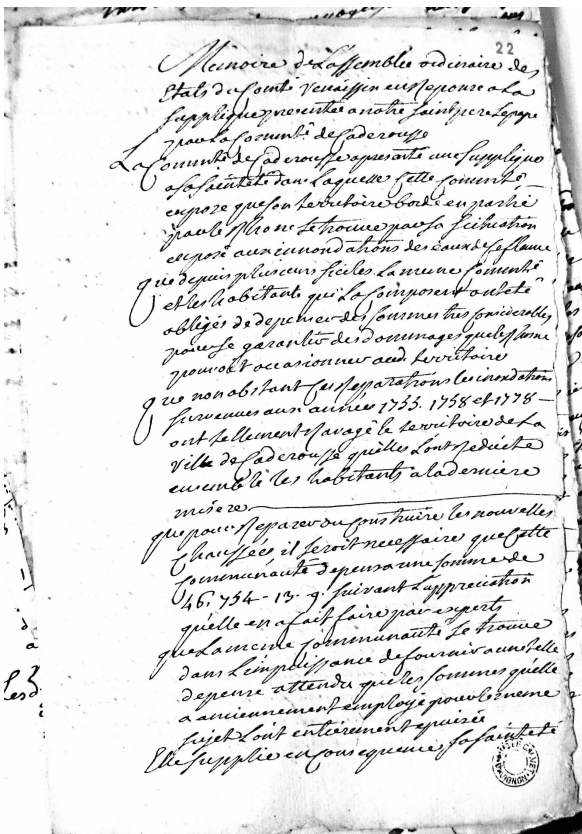
La communauté de Caderousse a présenté une supplique à Sa Sainteté dans laquelle cette communauté expose que son territoire, bordé en partie par le Rhône, se trouve par sa situation exposé aux inondations des eaux du fleuve.

"Que depuis plusieurs siècles, la même communauté et les habitants qui la composent ont été obligés de dépenser des sommes très considérables pour se préserver des dommages que le fleuve pouvait occasionner au territoire.

Que nonobstant ces réparations les inondations survenues **aux années 1755, 1758 et 1778** ont tellement ravagé le territoire de la ville de Caderousse qu'elles l'ont réduite, ensemble les habitants, à la dernière misère.

Que pour réparer ou construire les nouvelles chaussées, il serait nécessaire que cette communauté dépense une somme de 46 754 [livres] 13 [sols] 9 [deniers], suivant l'appréciation qu'elle en a fait faire par experts.

Que la même communauté se trouve dans l'impuissance de fournir à une telle dépense attendu que les sommes qu'elle a anciennement employées pour le même sujet sont entièrement épuisées [...]"



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE